

pour la tenuë d'un Congrès, proposez par la Cour de France & les Alliez d'Hannover, & le 15. un Courier dépêché par le Baron de Fonseca au Comte de Kônigleck, en apporta ici l'Acte, tel qu'il fut signé à Paris le 31. Mai dernier, par les Ministres Plenipotenciaires de l'Empereur, des Rois de France & de la Grande-Bretagne, & de L. H. P. les Etats Generaux des Provinces-Unies. Les Armateurs qui étoient sortis des Ports de Galice & de Guipuscoa, y ont conduit diverses prises Angloises; de sorte que l'on compte depuis le mois dernier 12. Vaisseaux pris sur cette Nation, tant par l'Escadre sortie de la Corogne, sous le Commandement du Chevalier Dom Rodrigue Torrez, que par les Armateurs qui étoient allez en course.

VI. Le 19. après bien des débats, les Articles préliminaires pour la tenuë d'un Congrès, furent enfin agréés & signez à Madrid par le Roi, sur le même pied qu'ils avoient été signez à Paris le 31. Mai dernier; & Mr. Vander Meer, Ambassadeur de L. H. P. les E. G. dépêcha d'abord un Exprés au Comte de Portmore, Gouverneur de Gibraltar, & à l'Amiral Wager qui commande l'Escadre Angloise dans le Détroit, pour leur donner avis de cette signature. On fit partir en même-tems des Couriers pour toutes les Cours, & le Roi a fait expédier des ordres au Comte de las Torres, d'abandonner le Siege de Gibraltar, & de faire cesser toutes les hostilitéz contre les Anglois, dans l'esperance qu'ils feront la même chose de leur côté, ainsi qu'il a été stipulé: ce que l'on assure être déjà exécuté, le General Espagnol s'étant retiré à St. Roch, après avoir dispersé l'Armée dans des quartiers de rafraichissement. Sa Maj. remet au prochain Congrès qui s'assemblera à Aix-la-Chapelle, la décision des Points contestez; & le Comte